

Nouveau réseau des VP entrepreneuriat : « Avoir une vraie réflexion au niveau national » (C. Schmitt)

Paris - Publié le mercredi 9 janvier 2019 à 11 h 35 - Actualité n° 136182

« Aujourd'hui, il existe une vraie dynamique à l'université autour de l'entrepreneuriat, notamment autour de l'étudiant entrepreneur et du programme Pépité. On parle beaucoup d'espaces de coworking, d'incubateurs, de start-up, et donc il est important d'avoir une vraie réflexion sur ces sujets au niveau national », déclare Christophe Schmitt, vice-président en charge de l'entrepreneuriat et l'incubation à l'Université de Lorraine, à News Tank, le 18/12/2018. Il est également enseignant-chercheur en entrepreneuriat à l'IAE de Metz, et responsable de Pépité.

Avec [Alain Asquin](#), vice-président entrepreneuriat et expérimentations à l'Université Jean Moulin Lyon 3, il copilote le réseau des vice-présidents d'université en charge des questions d'entrepreneuriat. Initié en janvier 2018, et présenté au bureau de la CPU puis devant la commission formation, il s'est depuis réuni trois fois, comprenant une trentaine de membres.

La dernière réunion, le 28/11/2018, a notamment consisté à créer trois groupes de travail, travaillant chacun sur un axe :

- Missions et frontières des universités dans le champ de l'entrepreneuriat : « C'est la question de notre rapport aux objets externes comme les SUR (Sociétés universitaires et de recherche), Satt, incubateurs, fondations, structures d'accompagnement, etc., pour voir jusqu'où on va », indique Christophe Schmitt.
- La transformation des universités par et pour l'entrepreneuriat : « Il s'agit de voir en quoi l'entrepreneuriat a impacté les métiers historiques de l'université, grâce à des éléments nouveaux (pédagogie par action, par projet), pour voir si c'est structurant ou si cela reste anecdotique ».
- La performance des programmes d'entrepreneuriat, « pour montrer à nos partenaires l'impact concret de ces programmes. Or, il existe peu de chiffres consolidés, en dehors de Pépité qui concerne seulement les étudiants entrepreneurs. Nous devons donc travailler à définir notre grille d'évaluation et aller chercher les données ».

Les groupes de travail se réuniront deux fois au premier semestre 2019, avant un retour et une synthèse prévus en juin. « On constate un réel enthousiasme des membres du réseau pour échanger, ce qui va permettre de partager les bonnes pratiques. L'autre enjeu de ce travail collaboratif est celui de la visibilité, afin de montrer ce que nous faisons au niveau de l'uni-

versité », ajoute le VP.

Quant au fonctionnement du réseau, qui n'est pas une association, Christophe Schmitt se positionne pour « une structure légère, avec des outils collaboratifs et une mobilité limitée : il faut que nous soyons nous-mêmes entrepreneurs à ce niveau ! ».

Une montée en puissance de la compétence depuis dix ans

L'idée d'un réseau des VP entrepreneuriat est venue du constat que de plus en plus d'équipes présidentielles comptaient de responsables sur ces sujets. « Il y avait donc une nécessité de pouvoir se rassembler pour échanger, partager les bonnes pratiques », indique Christophe Schmitt.

Lui-même a été nommé à cette fonction en 2008 à Lorraine INP, avant la fusion dans le cadre de l'Université de Lorraine : il est donc « historiquement le premier VP entrepreneuriat » en France. Et il voit ainsi depuis dix ans, une « vraie accélération » sur ce sujet, « notamment grâce à Pépité, mais qui va au-delà, en mettant cela comme élément central de réflexion à l'université ».

« Les universités voient de plus en plus l'intérêt d'avoir une personne en charge de ces sujets, au niveau politique, qui sera un interlocuteur en interne pour les étudiants et les chercheurs, et en externe, avec les acteurs du secteur, pour être cohérent du développement des actions. Et concrètement, cela fait avancer les sujets », dit-il.

Autre moteur selon lui, une réflexion émergente autour de la notion d'université entrepreneuriale. « C'est une notion anglo-saxonne qui a pour objectif de s'intéresser à l'organisation des universités. On voit un intérêt de plus en plus fort pour le fait de s'interroger sur les contours de l'université par rapport au monde socio-économique, et sur son impact sur le territoire en terme de création de valeur », ajoute Christophe Schmitt.

Une complémentarité politique au réseau des Pépité

Le réseau des VP entrepreneuriat compte ainsi une trentaine de membres, chacun ayant un périmètre ou une fonction différente. « Nous avons demandé aux présidents de nous fournir un référent, et donc selon l'université, cela peut être un chargé de mission ou un vice-président, avec un périmètre sur l'entrepreneuriat tout court ou combiné avec d'autres sujets », indique Christophe Schmitt.

Il vient ainsi compléter celui déjà existant des Pépité. « C'est un réseau intéressant qui a permis le développement de la culture entrepreneuriale, mais qui ne comporte pas de dimension politique, et qui n'aborde pas toutes les questions, comme l'hébergement des start-up, la question du financement et de la prise de participation, etc ». Christophe Schmitt déclare par exemple travailler avec le VP immobilier de son université « pour construire une vraie politique d'hébergement des start-up, en lien et cohérente ».

Lever les freins culturels à l'entrepreneuriat des enseignants-chercheurs

Il existe toutefois des freins selon lui, notamment d'ordre culturel. « C'est le regard que des collègues peuvent y porter, en se disant que l'entreprise s'immisce dans l'université », indique-t-il. Ainsi selon lui, le véritable enjeu des années à venir c'est le développement d'une culture entrepreneuriale auprès des enseignants-chercheurs.

« Sur mon territoire, le nombre d'entreprises créées par des chercheurs est limité, et ce n'est pas une question de moyens, car les dispositifs existent. Là où il faut travailler c'est à faire en sorte qu'ils trouvent un intérêt à l'entrepreneuriat. On s'est rendu compte par exemple que plus on parle de créer une entreprise et moins les gens viennent. En revanche, si on parle de créer un projet pour faire avancer la société, là ça marche. D'abord le projet, après la forme. »

Selon lui, si la loi Pacte pourra « aider dans cette perspective », la solution passe d'abord par une meilleure sensibilisation des jeunes E-C.

« Aujourd'hui un E-C qui arrive à l'université, comment il imagine son métier, et est-ce qu'il pense pouvoir être entrepreneur ? Et déjà, à quel moment il a entendu parler entrepreneuriat entre son recrutement et sa prise de poste ? Dans d'autres pays, c'est un vrai critère d'attractivité des universités. Donc l'enjeu pour nous, c'est que cela soit porté politiquement », ajoute-t-il.

Christophe Schmitt



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Réseau des VP entrepreneuriat Copilote	Janvier 2018	Au- jourd'hui
Université de Lorraine VP Entrepreneuriat et incubation	2017	Au- jourd'hui
IAE Metz Professeurs des Universités	2014	Au- jourd'hui
Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires, Universi- té de Lorraine Maître de conférences	2002	2014
Université de Lorraine Chargé de mission entrepreneuriat	2008	2012
Lorraine INP Vice-président entrepreneuriat	2008	2012
IUT de Metz Maître de conférences	2000	2002
Établissement & diplôme	Année(s)	
Université de Lorraine Habilitation à diriger des recherches	2004	2004
Université de Trois-Rivières (Canada) Post-doctorat		2000
Lorraine INP Doctorat		1999

Fiche n° 33796, créée le 09/01/19 à 09:57 - MàJ le 09/01/19 à 10:04

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »